

— cristina ferreira —

Jacques Coenen-Huther, sociologue, chargé de cours au département de sociologie de l'Université de Genève jusqu'en septembre 2002, vient de partir à la retraite. A la demande de Giovanni Busino, directeur de la *Revue Européenne des Sciences Sociales*, il a écrit un article intitulé «Entre cultures et structures. Essai d'autobiographie sociologique» qui est paru dans un des derniers numéros de cette revue (Tome XL, No 122, 2002, pp. 5-39). Cristina Ferreira, doctorante en sociologie, s'est entretenue avec lui par courrier électronique pour aborder certains aspects de son parcours professionnel en rapport avec le thème de ce numéro de *Carnets de bord*.

Cristina Ferreira : J'aimerais faire preuve d'indiscrétion et solliciter vos souvenirs, interroger votre trajectoire professionnelle et individuelle : quelle place a occupé la question de l'argent, en particulier en début de carrière ? L'argent a-t-il été une source de gratifications (la juste récompense), de peines (indignation face à une rétribution injuste par rapport au travail fourni), d'inquiétudes (périodes de précarité, d'incertitude quant à la stabilité de l'emploi) ?

Jacques Coenen-Huther : Considérées après coup, mes cinq premières années, à l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles au début des années soixante, ont été plutôt difficiles. Ma rémunération mensuelle était à proprement parler un salaire de misère. Le niveau des prix et des salaires ayant fortement changé en quarante ans, cela n'aurait aucun sens de citer un chiffre dont je ne me souviens d'ailleurs plus. Disons seulement que je ne pouvais assurer que les besoins les plus élémentaires et que je logeais dans une petite mansarde sans eau courante ni toilettes à l'étage. Il m'est arrivé plus d'une fois de ne pas manger le dernier jour du mois quand celui-ci comptait trente et un jours. Je n'avais pas la possibilité d'acheter des vêtements ou des chaussures. Je n'avais non plus ni assurance-maladie ni assurance-chômage ni aucune autre forme de protection sociale. Je n'aurais pas été en mesure de payer des frais médicaux ou des factures d'hospitalisation si cela avait été nécessaire. C'était la conséquence d'un mode de rémunération un peu archaïque, datant de la fin du XIX^e siècle. En fait, je ne recevais pas un véritable salaire mais bien un

«subside de recherche» ne comportant aucune charge sociale pour l'institution. A l'époque, je ne crois pas m'être jamais posé de questions à ce sujet. Je ne ressentais ni indignation ni inquiétude d'aucune sorte. Avec mes vêtements élimés et mes souliers troués, j'étais heureux de pouvoir me livrer entièrement à des activités d'ordre intellectuel et je me considérais comme un privilégié du sort en comparaison avec les ouvriers d'usine que j'avais fréquentés auparavant. Quand je me remémore cette période de ma vie, j'y pense encore comme à une période bénie. Parce que j'étais jeune, peut-être, mais aussi parce que je découvrais le monde sous la conduite de maîtres que je respectais et que je respecte encore. Les gratifications symboliques éclipsaient totalement la question financière. Plus tard, j'ai connu à nouveau des périodes de pauvreté mais j'avais appris très tôt à vivre sobrement et à ajuster mon mode de vie à mon niveau de revenus. Au cours de la décennie écoulée, c'est probablement ce qui m'a permis d'accepter avec une certaine philosophie des disparités de salaires qui suscitent de l'amertume chez d'autres. Il faut savoir en effet qu'un chargé de cours à l'Université de Genève, même au sommet de son échelle d'annuités, gagne environ 30% du salaire de certains professeurs ordinaires. En fin de carrière, je gagnais moins qu'un assistant engagé à temps plein. Mais en fin de compte, davantage que le niveau de rémunération, c'est la précarité de l'emploi - qui n'a vraiment disparu que dans les trois dernières années de ma vie professionnelle - qui a constitué la charge psychique la plus lourde à mesure que j'avançais en âge. Les mandats de chargés de cours sont chez nous d'une durée de trois ans. Ils sont renouvelables, certes, mais cela n'offre pas le confort mental d'un contrat à durée indéterminée. En outre, le taux d'activité maximum autorisé par la loi - 50% d'un temps plein, quel que soit l'engagement réel dans la vie universitaire - peut être remis en question lors de chaque renouvellement. Quand on atteint la soixantaine et qu'un facteur d'incertitude continue ainsi à affecter l'avenir professionnel, il est difficile de ne pas ressentir une inquiétude sourde, surtout quand d'autres, dans un climat institutionnel transformé, ont un intérêt évident à entretenir cette inquiétude.

entretien

Cristina Ferreira : Avez-vous été tenté, à un moment ou l'autre, de «faire autre chose dans la vie», de faire vos preuves dans un autre univers professionnel, de vous confronter à d'autres logiques de fonctionnement ? Exercer un métier où le cloisonnement entre les sphères de l'existence est plus net (envier ceux qui rentrent chez eux ayant la satisfaction d'avoir laissé le travail au bureau) ? Exercer un métier où les gratifications symboliques sont plus immédiates, plus franches ? Exercer un métier où la question de l'«utilité» se pose en termes moins opaques dans l'espace public ?

Jacques Coenen-Huther : En fait, au cours de mes quarante deux ans de vie professionnelle, j'ai été confronté à des logiques de fonctionnement très diverses. Contrairement à certains collègues, je n'ai pas toujours été actif en milieu universitaire. J'ai aussi exercé des activités dans l'administration publique et dans des organisations internationales. La logique dominante fut tantôt celle de la recherche fondamentale, tantôt celle de la recherche appliquée et de la traduction de ses résultats en recommandations pour l'action, tantôt celle de la transmission et de la diffusion des savoirs. Mais il y eut toujours à l'arrière-plan le regard sociologique posé sur la réalité environnante. Ceci dit, mes diverses pérégrinations professionnelles qui se doublent d'un nomadisme international s'expliquent au moins en partie par deux hésitations majeures qui ont traversé ma carrière. La première a porté sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la demande sociale adressée à la sociologie institutionnalisée. A plusieurs reprises, j'ai voulu faire «de l'utile». Mais je suis finalement arrivé à la conclusion que l'utilité directe de la connaissance sociologique est illusoire au-delà des opérations élémentaires de comptabilité sociale. C'est par un large détour - par la création d'un cadre de référence cognitif à portée générale - que la sociologie peut prétendre à une certaine pertinence sociale et politique. La seconde hésitation a trait au sens profond de la démarche sociologique. J'ai parfois été saisi,

je l'avoue, par le sentiment angoissant de participer à une vaste entreprise d'escroquerie intellectuelle. C'est ce qui m'a conduit dans un kibboutz à l'âge de 35 ans; je tenais à mettre à l'épreuve les acquis de la connaissance sociologique dans un milieu où celle-ci était absente. L'expérience fut rassurante et je me sentis moralement autorisé à ne pas changer de profession. Si mes hésitations m'ont poussé à quitter l'institution universitaire à la fin des années soixante, elles m'ont amené à y revenir une vingtaine d'années plus tard. Dans l'intervalle, je m'en rends compte à présent, les normes de la vie intellectuelle n'ont pas cessé de guider mes attitudes, au point de me placer souvent en porte-à-faux par rapport à mon milieu professionnel du moment. Je n'ai jamais été tenté par un cloisonnement plus net entre la sphère du travail et celle des loisirs. Ceux qui rentrent chez eux après avoir laissé le travail au bureau (ou à l'atelier, ou aux champs, ou sur un chantier) ne m'ont jamais fait envie. Au contraire, j'ai souvent éprouvé pour eux une réelle commisération à l'idée que leur activité professionnelle soit pour eux si peu chargée de sens ! Il est vrai pourtant que je viens d'accueillir la retraite comme une libération et non comme une mise à l'écart. Mais c'est la dégradation de l'institution universitaire qui est en cause et non une aspiration au cloisonnement des domaines d'activité. Quant aux gratifications, symboliques ou autres, j'en suis arrivé à penser que la vie universitaire et, plus généralement, la vie intellectuelle exigent une longue patience et beaucoup d'endurance. Si l'on n'adhère pas fermement aux principes de gratification différée et de socialisation anticipée, on s'expose à des déconvenues. Par ailleurs, il est exact que nombre de professions ont une utilité plus directement perceptible que les nôtres. Nous sommes le luxe des sociétés les plus éloignées de l'état de nature. Mais les grandes oeuvres de civilisation sont le fait de parasites de notre espèce, ce qui est tout de même réconfortant.

Cristina Ferreira : Peut-on affirmer que le rapport entre l'argent et l'intellectuel, de surcroît en sciences humaines, est un rapport ambigu ? Je pense tout particulièrement à la tension entre quête de gratifications symboliques (reconnaissance de ses qualités par ses pairs) et quête de gratifications financières (non seulement pour mener une vie convenable mais aussi pour pouvoir se payer des luxes, si insignifiants soient-ils). Cette tension peut être exacerbée en l'absence (momentanée) des deux types de gratifications (par exemple, tous ces intellectuels qui, malgré leur travail acharné, ne sont pas affiliés à des institutions et doivent se résigner à des «boulots» alimentaires, mal rémunérés).

Jacques Coenen-Huther : Le rapport de l'intellectuel à l'argent est certainement un rapport ambigu. Ceux que nous appelons les intellectuels et que Julien Benda appelait les *clercs* affirment volontiers leur dévotion à des valeurs non marchandes qui ne peut qu'entraîner une certaine pudeur à l'égard de l'argent. C'est cette pudeur que je m'efforce de vaincre pour répondre à vos questions. On se targue de privilégier les gratifications symboliques mais il faut pourtant bien vivre ! Il en résulte des conflits de normes auxquels chacun d'entre nous peut se trouver confronté dans la pratique. Il fut un temps où je tirais une partie de mes revenus de la traduction de livres. C'est ainsi que j'ai traduit en français l'ouvrage de Johannes Siegrist, *Soziologie in der Medizin* (Genève, Institut Sandoz, 1982). La tâche ne manquait pas d'intérêt mais il s'agissait avant tout de gagner un peu d'argent. Les normes de l'activité intellectuelle m'imposaient de réaliser la meilleure traduction possible, c'est-à-dire d'y consacrer beaucoup plus de temps que des préoccupations purement alimentaires ne l'auraient exigé. Finalement, les honoraires convenus me valurent une rémunération nette de 8 CHF de l'heure (environ 5 euros). Mais il y a un autre aspect à cette question, plus important peut-être. Lorsqu'on a une formation de niveau universitaire et qu'on avance dans la vie, on est amené à fréquenter des gens dont le niveau de revenu ou de fortune est très confortable. Notre groupe de référence - qui s'identifie ou non à notre groupe d'appartenance selon les cas - peut alors être constitué d'individus dont les moyens financiers

sont supérieurs aux nôtres. Une élévation graduelle de notre niveau d'aspirations peut en résulter. C'est humainement compréhensible et les conséquences n'en sont pas toujours inquiétantes. Il fut un temps où je considérais comme un luxe de pouvoir prendre une douche. Puis, d'autres luxes inconnus dans mon enfance sont entrés dans ma vie : le téléphone d'abord, le frigo ensuite, le chauffage central beaucoup plus tard. Comme on peut l'imaginer, il en est résulté un changement progressif de ce que je tiens pour un mode de vie «normal». Il s'agit là d'un processus psychosocial maintes fois signalé par les sciences sociales. Mais il faut pouvoir se fixer un horizon d'aspirations matérielles indépassable si l'on veut se préserver de la frustration relative permanente et des rancœurs stériles qu'elle entraîne. L'ambivalence à l'égard des biens matériels s'exprimait autrefois dans les relations de mécénat. Les esprits les plus éminents ont pratiqué sans vergogne l'art de la flagornerie à l'égard du Prince. Cette ambivalence se manifeste aujourd'hui dans les stratégies d'insertion institutionnelle visant à obtenir une activité fondée sur le salariat. Une certaine déférence à l'égard des «grands barons» qui contrôlent l'accès aux postes salvateurs est de mise. En 1967 - j'avais 30 ans -, j'ai donné mon premier cours, intitulé «Principes, méthodes et techniques de la recherche sociologique». Au cours de la leçon introductive, j'ai cru devoir déclarer ceci : «Le respect de la vérité doit être pour [le chercheur] un strict impératif moral. Ceci implique la pratique d'une sorte d'hygiène morale. Il est sain que le chercheur s'habitue à prendre des risques pour la vérité : ce ne sont pas les occasions qui manquent. Le test de sa bonne forme sera pour lui son aptitude à prendre *le risque de déplaire* à ceux dont dépend directement ou indirectement sa carrière». Des collègues de ma génération estimeront peut-être que j'ai superbement réussi dans la mise en pratique de cette recommandation. Ce n'est pas mon opinion. J'ai plutôt l'impression d'en avoir fait assez pour m'attirer pas mal d'ennuis, mais pas assez pour me sentir véritablement en règle avec moi-même. Quoi qu'il en soit, le compromis est ici la clé de la survie, dans l'ambiguïté de rapports qui sont souvent devenus des rapports d'employeurs à employés davantage que des rapports de maîtres à disciples.

entretien

Cristina Ferreira : Selon vous, quel est le critère le plus juste lorsqu'il s'agit de rétribuer financièrement une activité intellectuelle ?

Jacques Coenen-Huther : Dans une société de rêve, le principe général réglant les activités de toutes sortes et leurs échanges devrait être «de chacun selon ses possibilités à chacun selon ses besoins» sans qu'aucun critère précis de rétribution ne soit nécessaire. Mais la sociologie et l'histoire nous enseignent qu'on ne fonde pas un ordre social sur des rêves et que le rêve en la matière se transforme bien vite en cauchemar, même à l'échelle d'un phalanstère de petite dimension. Pour rester dans le domaine du rêve, je ne peux m'empêcher de penser qu'il serait tout à fait équitable de rétribuer les activités d'ordre intellectuel de façon modeste - de les rétribuer comparativement moins que d'autres activités - car c'est un privilège et un enrichissement sans cesse renouvelé de pouvoir s'y adonner. Les Anciens y voyaient même la clé de la participation au divin. Que ceux et celles qui, au contraire, se livrent jour après jour à des tâches fastidieuses, répétitives, abrutissantes, dans des conditions pénibles, aient au moins des compensations sur le plan matériel, pourrait-on dire. On m'objectera sans doute la nécessité de prendre en compte le temps, l'argent et l'énergie investis dans les études. Mais dans la majorité des cas, c'est également un privilège de pouvoir accomplir des études supérieures. Je reste personnellement très reconnaissant à ceux qui m'ont ouvert les portes de l'université alors que je n'étais pas initialement destiné à y entrer. C'est pourquoi, peut-être, le sort des apprentis me paraît singulièrement plus digne d'attention que celui des assistants universitaires - ces apprentis intellectuels -, même si ces derniers se trouvent trop souvent placés dans des situations de *double bind* difficiles à

supporter, surtout quand on est jeune. Je suis néanmoins trop familiarisé avec la situation en Russie et dans d'autres pays d'Europe de l'Est pour m'imaginer qu'on puisse bouleverser la hiérarchie habituelle des professions sans dommage pour le développement social et économique. Lénine souhaitait qu'aucune fonction de responsabilité ne soit rémunérée à un niveau dépassant le salaire d'un ouvrier qualifié. Dans cette optique, il était parfaitement logique de rémunérer les ouvriers métallurgistes ou les mineurs davantage que les professeurs d'université ou les médecins. Les conséquences de ce renversement volontariste de l'ordre des rémunérations furent néanmoins catastrophiques. Les fonctionnalistes américains - notamment Davis et Moore - ont tenté au contraire de présenter des critères visant à trouver un fondement rationnel aux différences de salaires observables. Ils n'ont jamais réussi à nous convaincre que le prestige et le pouvoir n'étaient pas malgré tout les éléments déterminants. En fin de compte, je ne crois pas qu'on puisse isoler un critère de rémunération qui soit plus juste que d'autres. Tout dépend de l'échelle de valeurs sous-jacente. Personnellement, je serais tenté de privilégier la production intellectuelle tangible, à condition qu'on cesse de confondre la qualité et la quantité. Un bon article publié dans une revue de haut niveau m'impressionne davantage que plusieurs livres mal fagotés. Je me dois toutefois d'ajouter que je n'ai jamais accordé beaucoup d'attention à cette question sur un plan personnel. Il m'a toujours semblé que j'avais mieux à faire.

Cristina Ferreira : Finalement ... le savoir est-il un bien monnayable ?

Jacques Coenen-Huther : Oui, bien sûr ! Le savoir est un bien monnayable même s'il ne se prête que malaisément à la discussion classique sur la valeur d'usage et la valeur d'échange. C'est un bien monnayable car c'est une ressource. Dès la fin des années soixante, des auteurs comme Alain Touraine et Daniel Bell nous firent observer qu'à l'aube de la société postindustrielle, les investissements les plus rentables à terme étaient désormais les investissements en connaissance et non plus les investissements en machines ou en matières premières. Un phénomène comme «la fuite des cerveaux» qui draine la connaissance vers les régions du monde où elle peut se faire valoir dans les meilleures conditions l'atteste à suffisance. Pour toute forme de connaissance, il y a une demande solvable, comme disent les économistes. Sans doute, cette demande s'oriente prioritairement vers les formes de connaissance dont on attend les applications pratiques les moins discutables. C'est bien pourquoi la science, porteuse de l'idée de connaissance pure, indépendante de tout élément contingent, ne peut se soustraire à la demande sociale qui s'adresse à elle en fonction de son utilité reconnue ou attendue. C'est pourquoi aussi les sciences sociales - et la sociologie en particulier - sont vouées à être traitées à la portion congrue dans l'attribution des crédits de recherche et des subventions à l'enseignement.

Il est de bonne guerre de s'insurger contre l'inégalité de traitement qui frappe les sciences humaines par rapport aux sciences de la nature. Mais il est très vraisemblable que rien ne va fondamentalement changer dans les années à venir. Après tout, le mécène des temps modernes - mécène le plus souvent involontaire d'ailleurs - est le contribuable. Qu'on ne s'étonne pas qu'il en veuille pour son argent. Aux yeux du profane, les théories, les interprétations, les cadres d'intelligibilité que nous pouvons offrir ne soutiennent en aucune façon la comparaison avec les applications souvent remarquablement efficaces des sciences de la nature. Ceci ne doit d'ailleurs pas induire un pessimisme culturel exagéré. Si le critère d'efficacité pratique était l'unique critère d'appréciation, des pans entiers de l'activité intellectuelle et artistique auraient disparu depuis longtemps. Et pourtant ils survivent et même parfois très bien. Mais il faut sans doute se résigner en toute sérénité à rester les parents pauvres de l'attribution des moyens financiers.

Jacques Coenen-Huther
jacques.coenen-huther@socio.unige.ch

Cristina Ferreira
cristina.ferreira@socio.unige.ch